Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502040-20251215-D2025_91-DE

NOUVOITOU
BIEN VIVRE ENSEMBLE

Commune de Nouvoitou

Séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025

Le 15 décembre 2025 à 20H, le Conseil Municipal de la Commune de Nouvoitou s'est réuni à la Mairie, après convocation du 9 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEGAGNEUR, Maire.

PRÉSENTS : : JM. LEGAGNEUR - P. CABARET - MP. ANGER – J. HARDOUIN – A. BELLAMY - A.M SELLIER - F. TRUPIN - A. BROSSAULT – P. VAUR - L. GOUPIL – A. GEORGEAULT - A. DERREY - I. PRESSE - A. DAMIANO

ABSENTS EXCUSÉS : - JL. DULAC - M. BOISSEAU – M.A PRESSET – D. LANGANNE - C. BRETAIRE

ABSENTS : - F. TACHEN

PROCURATIONS : M.A PRESSET donne procuration à J. HARDOUIN – JL. DULAC donne procuration à JM. LEGAGNEUR – C. BRETAIRE donne procuration à I. PRESSE – M. BOISSEAU donne procuration à AM. SELLIER – D. LANGANNE donne procuration à P. CABARET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : A. BELLAMY

2025-91 TARIFS DE LOCATION DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX AU 1ER JANVIER 2026

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les tarifs à compter du 1er janvier 2026 sur les bases suivantes :

	Associations Nouvoitou (*)	Associations extérieures et Entreprises de NOUVOITOU	Particuliers Nouvoitou et personnel communal	Particuliers extérieurs	Entreprises extérieures
ESPACE « LE BOCAGE »					
A - Grande salle multifonctions – (salle 300 m² Hall d'entrée + sanitaires + scène 97 m²)					
Week-end (du vend 14 h au dimanche soir)	257,00 €	2 047,00 €	1 206,00 €	2 047,00 €	2 653,00 €
Week-end partagé	129,00 €	-	-	-	-
Journée : du mardi au jeudi (hors jours fériés) manifestation non lucrative, non récurrente, favorisant le lien social	Gratuit	1 024,00 €	–	–	1 597,00 €
Frais de fonctionnement / chauffage	Frais de fonctionnement : 33 € / 66 € week-end dés la 1ère location	Chauffage intégré au tarif location de la salle	Chauffage intégré au tarif location de la salle	Chauffage intégré au tarif location de la salle	Chauffage intégré au tarif location de la salle
Réunion de courte durée (hall d'accueil)	--	--	135,00 €	146,00 €	--
Forfait Montage / Démontage lumière pour les spectacles payants	250,00 €				
Caution salle – vidéo projecteur	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502040-20251215-D2025_91-DE

Caution ménage	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution ménage si location grande salle et salle des sorbiers	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Loges	Gratuit	gratuit			gratuit
Vidéo projecteur et écran	Gratuit	gratuit			gratuit
Mise à disposition gratuite du matériel : Son et éclairage	Oui	oui à la journée non le week-end	non	Non	oui
	Associations Nouvoitou (*)	**Associations extérieures et Entreprise de NOUVOITOU**	**Particuliers Nouvoitou et personnel communal**	**Particuliers extérieurs**	**Entreprise extérieure**
ESPACE « LE BOCAGE »					
B - Salle des Sorbiers - 110 m² (Avec kitchenette et sanitaires)					
Week-end (du samedi matin au dimanche soir)	95,00 €	1 141,00 €	445,00 €	1 141,00 €	1 324,00 €
Week-end partagé	48,00 €	-	-	-	-
Journée (pendant la semaine et en période de vacances scolaires seulement)	48,00 €	571,00 €	223,00 €	571,00 €	662,00 €
Réunion de courte durée	91,00 €	242,00 €	115,00 €	242,00 €	--
Sono	Gratuit	gratuit	50,00 €	50,00 €	gratuit
Frais de fonctionnement / Chauffage	Frais de fonctionnement : 14 € / 28 € week-end dés la 1ère location	Chauffage intégré au tarif location de la salle	Chauffage intégré au tarif location de la salle	Chauffage intégré au tarif location de la salle	Chauffage intégré au tarif location de la salle
Caution salle	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Caution sono (à rajouter au niveau de la salle si option sono retenue)	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Caution ménage	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Associations Nouvoitou (*)	**Associations extérieures et Entreprise de NOUVOITOU**	**Particuliers Nouvoitou et personnel communal**	**Particuliers extérieurs**	**Entreprise extérieure**
ESPACE « LE BOCAGE »					
C - Salle de Danse - 168 m²					
Stage de danse payant	20,00 €				

	Associations Nouvoitou (*)	**Associations extérieures**	**Particuliers Nouvoitou et personnel communal**	**Particuliers extérieurs**
ESPACE LE TILLEUL				
D – Grande salle : 171 m² - 130 couverts – avec kitchenette et sanitaires				
Réunion de courte durée (du lundi au jeudi)	gratuit	216,00 €	98,00 €	105,00 €
Vin d'honneur avec verres (130)	gratuit	216,00 €	154,00 €	_
Journée	gratuit	625,00 €	_	_

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502040-20251215-D2025_91-DE

Week-end (du samedi matin au dimanche après-midi)	96,00 €	1 079,00 €		–
Chauffage	–	Chauffage intégré au tarif de location de salle	Chauffage intégré au tarif de location de salle	–
Caution salle	300,00 €	300,00 €	300,00 €	–
Caution ménage	300,00 €	300,00 €	300,00 €	–
E – Salle de réunion (19 personnes maximum)				
Réunion courte durée	gratuit	86,00 €	–	86,00 €

	Associations de Nouvoitou	Associations extérieures	Particulier de Nouvoitou et personnel communal	Entreprise
SALLE DE SPORT (1 577 m²)				
Manifestation	224,00 €	176 €/heure 863 € journée	–	162 €/heure 800 € journée
Caution location	1 000,00 €	1 000,00 €	--	1 000,00 €
Caution ménage	200,00 €	200,00 €	--	200,00 €

(*) Associations de Nouvoitou : Chaque association a une location gratuite par an au choix (grande salle du Bocage, Salle des sorbiers, Salle du Tilleul) le week-end ou la journée à l'exception de la salle du Tilleul pour la journée pendant la semaine où elle reste gratuite. De plus, il est précisé que la gratuité ne concerne pas la salle de sport.
Le tarif est appliqué à la seconde utilisation

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE D'AUGMENTER les tarifs de location de salle pour l'Espace « le Bocage », salle des sorbiers, grande salle multifonctions, Espace Le Tilleul, Salle de sport de 1,80 % pour les associations de NOUVOITOU, les associations extérieures et entreprise de NOUVOITOU, les particuliers de NOUVOITOU et le personnel communal, les particuliers extérieurs, les entreprises extérieures, arrondi à l'€ supérieur,**
- **DECIDE DE CREER un forfait de 250 € « montage / démontage lumière pour les spectacles payants » concernant l'espace Le Bocage « Grande salle multifonction », ce tarif concerne les associations de NOUVOITOU,**
- **NE MODIFIE PAS les autres tarifs**

Vote : Pour : 19 voix/contre : 0 voix/abstention : 0

Extrait conforme au Registre des Délibérations,
A NOUVOITOU, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance — **Le Maire,**

Annick BELLAMY — **Jean-Marc LEGAGNEUR**